

ARRETE PORTANT SUR LA MISE A JOUR DE LA CARTE COMMUNALE
DE LA COMMUNE DE LAHOURCADE

le 11 JUIL. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON-SAINTE-MARIE

Le maire de la commune de LAHOURCADE,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 151-1 et suivants, L. 151-43, L. 153-60, L. 161 -1, L. 163.10, R.123-22, R.126-1 à 3 et R. 123-22 ;

Vu La carte communale de la Commune de LAHOURCADE approuvé par délibération du conseil municipal en date du 23 septembre 2011 et par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2011 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 64-2016-06-10-078 du 10 juin 2016 du 10 juin 2016 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures ou de produits chimiques sur la commune de LAHOURCADE transmis le 17 juin 2016 à la commune par M. le préfet des Pyrénées Atlantiques ;

Vu les plans et les documents annexés ;

CONSIDERANT que la servitude d'utilité publique mentionnée visée par l'arrêté doit figurer en annexe de la carte communale ;

CONSIDERANT qu'il convient de mettre à jour le document d'urbanisme de la commune avec l'annexion de l'arrêté préfectoral du 10 juin 2016 par arrêté municipal.

ARRETE

ARTICLE 1 : La carte communale de la commune de LAHOURCADE est mise à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents qui seront annexés à la carte communale approuvée et tenus à la disposition du public en mairie de LAHOURCADE, à la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et à la Sous-préfecture d'OLORON-SAINTE-MARIE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.

ARTICLE 4 : La copie du présent arrêté accompagné des pièces correspondantes sera transmise à :

- M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- M. le Sous-préfet d'OLORON-SAINTE-MARIE,
- M. le Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques,
- M. le Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez.

Fait à LAHOURCADE, le 8 juillet 2016,

Le Maire,

Gérard PALOUMET

